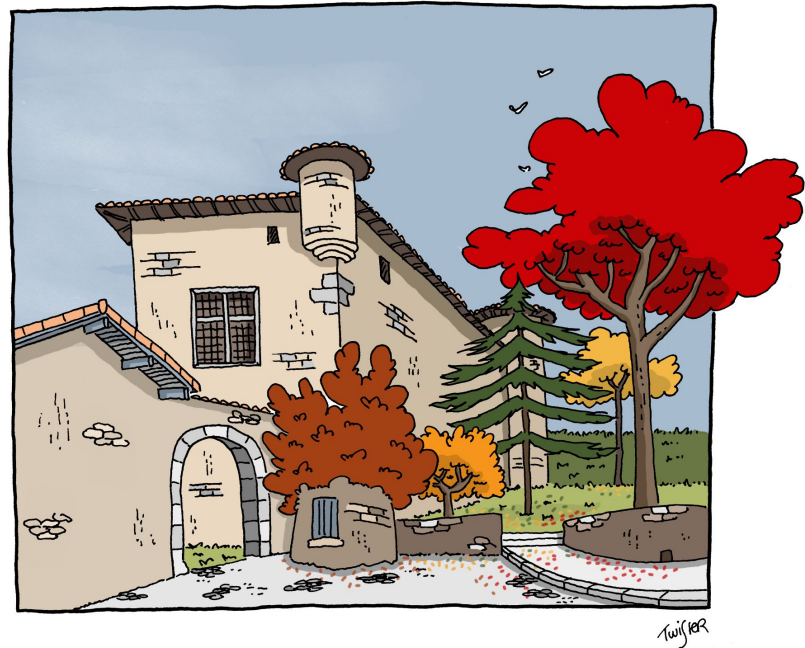




Communauté de communes
Marches du Velay Rochebaron

N°14 Octobre, Novembre 2022

Les Échos de Valprivas



*“Partons, partons pour Valprivas.
Allons, allons d’un pas agile, mettons-nous en chemin.
Partons loin de la ville, en avant, et bon train.
Que la gaieté champêtre nous mène sous ses douces lois !
Où pourrait-on mieux être, qu’ici à Valprivas ?”*

D’après l’opérette “Véronique” de André Messager

Bulletin municipal IPNS à 350 exemplaires
Comité de rédaction : commission communication
Directeur de la publication : Claudine Liothier, maire de Valprivas

Le Mot du Maire

Ce numéro des Echos ne devait pas commencer par ces quelques mots, mais il m'est impossible de ne pas évoquer la perte tragique de Gérard Fournet, mon adjoint. Toujours avec une anecdote ou une blague, il savait plaisanter de tout. En discutant avec lui nous avons l'impression de voyager, il nous racontait ses différentes expériences professionnelles dans le monde et dernièrement ses escapades avec son épouse.

Avec sa disparition, toute l'équipe municipale perd une personne au service de la commune de cœur qu'il s'était choisie, et cela depuis de nombreuses années. Sa bienveillance, sa franchise et ses compétences vont nous manquer.

L'automne s'installe, source d'inquiétude, notamment sur l'énergie. A notre échelle nous cherchons des solutions pour limiter la consommation et de fait son impact sur notre budget communal.

Nous restons toujours mobilisés sur différents projets :

- les chemins forestiers : en cours de finalisation,
- les travaux de la commission PLU : toujours en cours,
- le petit patrimoine : divers travaux en cours de réalisation,
- le calendrier des fêtes : en annexe.

Retour sur la commémoration du 11 Novembre



Focus sur le projet NEW DEAL téléphonie

Après notre élection, **de nombreuses personnes** nous ont interpellés sur les problématiques de téléphonie mobile (au niveau de la réception). Cela étant confirmé à toutes les réunions de hameau effectuées jusqu'à présent.

Nous avons donc cherché des solutions avec le réseau existant et les différents acteurs de la téléphonie de notre territoire. Aucune solution technique n'a pu être envisagée **et rien n'a pu être mis en place pour améliorer le réseau.**

En janvier 2018, le gouvernement, l'ARCEP et les opérateurs mobiles sont parvenus à un accord historique visant à généraliser une couverture mobile de qualité pour tous les Français.

Par l'intermédiaire de la Communauté de Communes, des mesures ont été effectuées par un service spécialisé du Département. Elles ont montré que **Valprivas était une priorité au niveau départemental.**

En conséquence, **le Préfet** a pris un arrêté spécifiant qu'une antenne tout opérateur devait être installée sur le territoire de notre commune pour desservir en priorité la rue du Château et le hameau du Besset.

Après vérification de terrain en lien avec les opérateurs, l'équipe technique, **composée des seuls services de l'État et du Conseil Départemental**, propose à l'équipe-projet départementale une priorisation des sites au vu des trois critères de priorisation :

- 1. sécurité des biens et des personnes,**
- 2. développement économique et touristique,**
- 3. critère démographique.**

Il convient en effet de combiner les contraintes techniques avec l'intégration dans le paysage, et surtout assurer une couverture réseau maximale.

Suite aux mesures effectuées par le service technique du Département, il s'est avéré que le meilleur emplacement est le lieu-dit : **Les Listes** (à proximité du château d'eau). Le but étant en plus des lieux cités dans l'arrêté de desservir un maximum d'utilisateurs.

Les prochains bulletins permettront de communiquer sur l'avancement de ce projet.

Dernière minute :

Le document d'information relatif à ce projet (**D.I.M.**) vient d'être reçu (**21 Novembre**) en mairie. Il est disponible aux heures d'ouverture ou de façon dématérialisée sur simple demande.

Vie de la commune

Réunions des hameaux

Elles se sont poursuivies en Octobre et Novembre :

- le **18/10/2022** avec les habitants de Chomont,
- le **15/11/2022** avec ceux du Bouchet et de Chazelet.

Ces rencontres ont pour objectif de présenter/expliquer les actions du Conseil Municipal mais surtout d'écouter et de recueillir les attentes de la population du village.

De nombreux sujets ont été évoqués comme la fibre, la couverture de téléphonie mobile, le Plan Local d'Urbanisme, les travaux de voirie...



Atelier mémoire

26 personnes ont assisté aux 5 séances "de gymnastique cérébrale".

Cet atelier visait à donner aux participants les moyens d'exercer leurs principales fonctions cognitives qu'ils vont optimiser en ayant une meilleure connaissance d'eux-mêmes. Il a permis d'apprendre les techniques pour transférer dans la vie quotidienne les exercices proposés et de connaître les conseils pratiques pour savoir prendre soin de son cerveau.

Très ludiques, ces séances ont permis de "travailler" en toute décontraction et s'il y a une chose à retenir : **"la mémoire ne s'use que si l'on ne s'en sert pas"**.



Vie de la commune

Le mercredi **26 Octobre 2022** a eu lieu à Boisset une réunion de territoire regroupant les communes membres des **2 syndicats d'eau et d'assainissement qui vont fusionner au 1er Janvier 2023.**

Les objectifs de cette rencontre étaient multiples :

- Présenter aux élus les priorités fixées par la Présidente du Département :
 - a. la connaissance patrimoniale des réseaux
 - b. le S.I.G (point développé ci-après)
 - c. la recherche des fuites et le renouvellement du réseau
- Évoquer avec chaque commune les projets en cours et ceux à venir afin d'anticiper les éventuels investissements syndicaux afin de coordonner au mieux les travaux avec les communes,
Exposer les orientations possibles de la gestion de l'eau et de l'assainissement à l'**horizon 2026.**
- Expliquer le fonctionnement du nouveau Syndicat au **1er Janvier 2023.**

Le Système d'Information Géographique (S.I.G.) c'est quoi ?

Un S.I.G. est un système d'information conçu pour recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques.. C'est devenu un outil efficace et indispensable aujourd'hui pour:

- ★ La gestion des fuites,
- ★ La gestion des incidents en assainissement,
- ★ La gestion des alertes qualité A.R.S. (Agence Régionale de Santé),
- ★ Et bien sûr dans la mise à jour des plans des réseaux existants avec l'objectif de la classe B (précision >1,5 m) pour 2026.



Conséquence de la fusion des 2 syndicats au 1er Janvier 2023

Le service d'eau et d'assainissement de notre territoire va faire l'objet d'une nouvelle organisation concernant les prestations réalisées pour les abonnés du service. **L'ensemble des missions sera désormais intégralement réalisé par le seul Syndicat de Gestion des Eaux du Velay (S.G.E.V.)**



SYNDICAT DE GESTION
DES EAUX DU VELAY

Le Syndicat de Gestion des Eaux du Velay est votre interlocuteur pour l'eau potable et l'assainissement dans votre commune (relève de compteur, facturation, fuites...)

Pour toutes vos démarches

Un contact unique :

- par courriel ► accueil@sgev.fr
- par téléphone ► 04 71 02 12 13

Un accueil du public de proximité :

- Horaires : Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.
- Adresse : SGEV - 32 rue Hippolyte Malègue 43000 Le Puy en Velay

Un service d'astreinte :

En dehors des heures d'ouverture au public et pour des urgences techniques uniquement : 06 08 05 14 98



Rejoignez nous sur illiwap, nous y publions nos interventions et autres perturbations. Téléchargez l'application gratuite et scannez le QR code



Vie de la commune

Halloween

Le 31 Octobre, les enfants ont défilé dans les rues de Valprivas et des hameaux à la recherche de bonbons ouun sort !



Associations

Sortie ASVTT du mois d'Août

Le séjour annuel du **17 au 20 Août** a emmené une **quarantaine de personnes** dans le magnifique panorama du **Vercors**, à Vassieux plus précisément. Malgré un été complet de fortes chaleurs, l'équipe de cyclistes a dû jongler avec un temps capricieux, empêchant le déroulement normal des sorties quotidiennes. Le premier jour a permis de découvrir la montée Nord vers le col du Rousset, et de finir sous une bonne averse. Les 2ème et 3ème sorties ont été improvisées et raccourcies, laissant la place à d'autres occupations telles la marche, la visite et les diverses activités proposées par notre logeur (piscine, spa, hammam, ping-pong etc.). L'ambiance fût bien présente et agréable lors des divers jeux du soir. En résumé, rien n'a altéré le moral du groupe pour cette 22ème édition.

Rendez-vous en 2023 !



Sortie vélo



Run and Bike

Run and Bike

Il était dit que la météo ne favoriserait pas nos activités cette année. Ce dimanche **25 Septembre** a confirmé cette tendance. Il faisait un temps à ne pas mettre un cycliste dehors. Malgré tout, **22 courageux(ses)** ont pris part au Run and Bike, et ont bouclé le parcours, épargnés par les averses. Le verre de l'amitié à l'arrivée a récompensé ces valeureux(ses) sportifs(ves), qui étaient ravi(e)s de l'expérience. L'ASVTT relancera donc cette épreuve en **Septembre 2023**, épreuve qui privilégie la convivialité et le côté intergénérationnel. Avis aux amateurs(trices).

En conclusion, l'ASVTT continue son bonhomme de chemin, et rappelle que tous ces évènements sont ouverts à tout le monde.

Elle reste également ouverte aux nouveaux adhérents, renseignez vous auprès des dirigeants.

Travaux

Visite du sénateur Laurent Duplomb

Début Août, la municipalité de Valprivas a reçu Mr Laurent Duplomb, sénateur de la Haute-Loire, ainsi que Mr Xavier Delpy, président de la Communauté de Communes des Marches du Velay Rochebaron. Cette rencontre a permis aux membres du conseil municipal d'évoquer plusieurs sujets relatifs à l'avenir de notre commune.

Une visite de différents sites a clôturé cette journée. Les aménagements de la piste de kart et de l'aire naturelle de Chomont, vont être étudiés prochainement au sein du conseil municipal.

La municipalité a tenu à faire découvrir le mur de Chanteloube, bâti par nos cantonniers et largement subventionné par la Communauté de Communes.



Cela a été l'occasion d'aborder la préservation du patrimoine et le travail important qu'il reste à faire.

En effet, la commission bâtiment a élaboré un inventaire des différents travaux à réaliser sur les lavoirs, la sécurisation et rénovation de certaines croix dans les hameaux. Plusieurs murs méritent également un rafraîchissement ainsi qu'un rejointement. Il y aura sans doute un étalement des échéances sur plusieurs années afin de permettre aux cantonniers de réaliser l'ensemble des travaux.



Voici une liste non exhaustive du petit patrimoine concerné par les rénovations futures. Si vous constatez un oubli, vous pouvez bien entendu le signaler en mairie. La commission voirie se chargera d'inscrire les potentiels travaux dans le programme petit patrimoine des prochains budgets :

- Les Trois Croix
- Place du pin du Graffier
- Bachats, Croix et bancs du Besset
- Croix de Bataillet
- Croix de Chazelet
- Bachats, Croix et Place de la Cloche de Chanteloube
- Bachats, tables et vestiges gallo-romains de Lavaltaillet.
- Four de Lavaltaillet
- Bachats, puits et Croix de Chomont
- Lavoir rue Carl de Nys



Chemins Forestiers

Début Octobre a débuté la seconde tranche du projet chemins forestiers. L'entreprise **SARL Sagnard** a commencé les travaux sur le chemin de l'usine (ancienne usine hydroélectrique), de la cabane des chasseurs et sur celui reliant le Besset à Bataillet. Comme lors de la première tranche, des contraintes liées en partie à la zone NATURA 2000 ont imposé que la période de travaux soit, à l'automne (Octobre, Novembre). **Fin Novembre** se termine donc l'ensemble du projet chemins forestiers.

Vérification des portions de chemins (1ère tranche)

Avant le début des interventions sur ces différents chemins, il a été réalisé une reconnaissance des voiries restaurées l'an passé afin de vérifier que celles-ci n'avaient pas été dégradées. Il a alors pu être constaté que l'ensemble des procédés mis en place par l'entreprise SARL Sagnard ont permis de retrouver des chemins stabilisés.



Reprofilage

Avant la première étape, tous les arbres gênant la circulation ont été retirés. Le reprofilage consiste à rétablir une base de travail saine. Les chemins sont alors aplanis, puis les coupées sont redessinées. Les fossés sont curés (nettoyés) pour permettre une bonne évacuation des eaux sur l'ensemble de la voirie. Des buses en béton sont posées afin de réaliser des traversées de chemins et ainsi diriger l'eau de manière à ne pas engendrer de dégâts lors de forts orages. Une fois cette étape réalisée, les camions peuvent accéder à l'ensemble des voies.



Création des places dépôt

Les places dépôts sont ensuite réalisées. Ces zones plates et dégagées permettent le stockage des arbres mais aussi les demis-tours des grumiers. L'objectif est de réduire les traînes (action de tirer les arbres) sur de trop longues distances et ainsi d'amener les camions au plus proche des plantations.



Empierrement gros calibre

L'empierrement est réalisé une fois que l'ensemble de toutes les actions précédentes est terminé. Il va permettre de stabiliser le chemin grâce à un apport de matière adapté à la circulation d'engins. Un léger dévers est réalisé sur les zones plates où il est difficile de gérer l'eau. Les irrégularités du chemin sont alors rattrapées, un rouleau compacte l'empierrement et fixe la matière.



Empierrement fin

Afin de faciliter la circulation d'engins légers (voiture, 4X4) et d'éviter l'érosion des fortes précipitations estivales, il est appliqué un empierrement plus fin qui vient se colmater au précédent.



Finalité du projet

La première utilité importante est de permettre aux propriétaires forestiers d'accéder facilement à leur(s) parcelle(s). De plus, ce projet permettra d'ajouter de la valeur aux massifs forestiers. En effet, les grumiers pourront se rapprocher un maximum des zones d'abattages.

La deuxième raison encore plus importante est de faciliter l'accès aux sapeurs pompiers. En effet, nos massifs forestiers étaient desservis par des chemins difficilement praticables, voire impraticables par des camions. Le risque d'incendies est d'autant plus important avec les périodes de sécheresse que nous connaissons désormais.

Ce projet a permis de retrouver des chemins stables pouvant être pratiqués par tous. L'entretien en sera alors également bien plus facile.



Vestige de l'ancienne usine hydroélectrique ancré dans la roche

Infos Communauté de Communes

Le tri devient plus simple !

A partir du **1er Novembre 2022, TOUS LES EMBALLAGES SE RECYCLENT !**

Le geste de tri va être simplifié sur le territoire de la Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron. Dès cette date, tous les emballages et les papiers pourront être déposés dans le bac ou la colonne jaune.

En pratique :

C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac/ colonne jaune

- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider
- N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres
- Mettez les emballages et le papier en vrac

À PARTIR DU 1ER NOVEMBRE 2022
TOUS VOS EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

Les briques alimentaires, les cartonnets et les papiers

Les bouteilles et flacons en plastique

Les emballages en métal, boîtes de conserve

Les nouveaux

Barquettes, pots, boîtes et films en plastique, sacs et sachets en plastique

BIEN VIDER **EN VRAC** **NE PAS IMBRIQUER**

ENSEMBLE, SIMPLIFIONS LE GESTE DE TRI AU QUOTIDIEN

L'école de Valprivas

Il nous paraît intéressant que chaque bulletin municipal contienne une page spécifique à l'école du village.

Cette rubrique permet de se remémorer des événements passés, de présenter les instances liées au fonctionnement de l'école et de mettre en avant les réalisations de nos écoliers.

L'école au fil des bulletins municipaux

Une Rentrée ensoleillée de l'école primaire

Le 2 septembre 2005, les instituteurs Mme et M. GINEYS, l'aide maternelle mme SERAPHIN, étaient fin prêts pour une nouvelle année scolaire. MII CULLERIER assurera l'informatique et Mme FOURNEL Elisabeth sera embauchée pour aider à la cantine et au ménage.

Le nombre d'enfants est en progression sensible: 44 inscrits dont 25 en maternelle. CE qui représente 29 familles.

Vous pourrez lire ; par ailleurs ; le compte rendu de la réunion de rentrée qui a eu lieu le 9 septembre.



Paru dans La Lettre de Valprivas de Juillet, Août, Septembre 2005

L'accueil des élèves

Le service garderie a été instauré en 2007, puis il a été renouvelé et modifié au cours des années suivantes.

Les inscriptions peuvent se faire pour toute l'année scolaire ou au plus tard le vendredi midi pour la semaine suivante (en cas de besoin occasionnel et en cas de changement), notamment **par le biais d'un tableau mis en place sur internet**.

Par délibération du **22 Juillet 2022**, le conseil municipal :

- a décidé de maintenir l'ouverture de la garderie le matin de 7h30 à 8h45, le soir de 16h30 à 18h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi, pour l'année scolaire 2022-2023 ;
- a fixé la participation des familles à **1,6 € par jour** (que l'enfant participe à une ou plusieurs garderie) pour le premier enfant, puis à **1,1 € par jour à partir du deuxième enfant et indiqué que toute heure commencée sera due en totalité ;**
- a précisé que le montant de la participation sera versé tous les 2 mois par les familles dans les caisses du trésorier de la commune après émission d'un titre suite à l'état fourni par l'agent ;
- a rappelé que la famille devra obligatoirement récupérer l'enfant au plus tard à 18h30, afin de respecter les horaires définis lors de son inscription et les horaires de travail des agents chargés de la surveillance ;
- a décidé que la garderie aura lieu dans une salle du bâtiment « Maison des écoliers » ;
- a décidé qu'un agent sera chargé de la surveillance, selon les besoins.

Actuellement, Sandrine et Sylviane ont en charge ce service.

Les CE-CM en sortie à Yssingaux

Le vendredi 30 septembre, la classe de CE-CM s'est rendue à Yssingaux pour une « journée culturelle ».

Au cinéma, ils ont visionné le film « Dumbo » de Tim Burton ; puis après un pique-nique très attendu et une pause au parc de jeux municipal, ils ont assisté à un atelier lecture à la médiathèque. Enfin, pour finir la journée, ils ont assisté à la représentation « Chut ! Lectures bruitées » au théâtre d'Yssingaux.

Ce fut une journée riche, appréciée par tous, élèves comme enseignants !



Les élèves de maternelle-CP en ateliers

Voici un petit aperçu d'un moment d'atelier en maternelle-CP : on joue, on trie, on emboîte, on glisse, et on compte sur les ordinateurs. Le tout avec le sourire et dans la bonne humeur !



Autres informations



Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Haute-Loire exerce une mission d'intérêt général confiée par l'Etat dont l'objectif est de favoriser et promouvoir l'égalité entre les Femmes et les Hommes.

LES MISSIONS DU CIDFF 43

- Délivrer de l'information juridique
- Accompagner les victimes de violences sexistes et dont les victimes de violences conjugales
- Accompagner les femmes vers l'emploi
- Actions de prévention des violences sexistes et de promotion de l'égalité, notamment en milieu scolaire.

En matière d'accompagnement des victimes de violences sexistes et plus particulièrement des victimes de violences conjugales, l'Association aide chaque année plus de 220 victimes, à libérer leur parole, prendre conscience de leur statut de victime, sortir de l'emprise et des violences subies.

PRISE

DE

RENDEZ-VOUS

Secrétariat - CIDFF Haute-Loire (**04.71.09.49.49**), 2 rue André Laplace 43000 Le Puy-en-Velay. Accueil physique et téléphonique du **lundi au vendredi** de **9h à 12h30** et de **13h30 à 17h** (sauf le mardi, fermeture à 15h).

PERMANENCES

Monistrol-sur-Loire	ACIJA 12, avenue Charles de Gaulle	 Accès au droit	Les mercredis toutes les trois semaines	Sur RDV
	Pôle emploi 7, boulevard François Mitterrand	 Insertion emploi	Vendredis matin	Sur RDV
Yssingeaux	SIAO 55, rue Cristaline	 Accueil de jour pour les femmes victimes de violences - APPART -	Soutien psychologique tout les vendredis matin Information juridique 1 vendredi matin sur 2	Sur RDV
		 Permanence insertion emploi	1 mercredi sur 2 (semaine paire)	Sur RDV

Pour toutes nos permanences externes « lutte contre les violences », en dehors de nos jours de présence et si la situation le nécessite, des entretiens téléphoniques peuvent être proposés.

Retrouvez la présentation de l'ensemble de nos actions collectives ainsi que nos thématiques de sensibilisations/formations à l'égalité femmes-hommes auprès de divers publics (scolaire, professionnel.le.s, élu.e.s,...) sur notre site web : **hauteloire.cidff.info**

Vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse suivante : **accueil@cidff43.fr**

Événements à venir



Samedi

17 décembre 2022

à 14 h 30

Concours

Tarot

VALPRIVAS

Maison des Ecoliers

Concours

Tarot

A gagner

- 1** Un bon d'achat de **30 €**
Au Bon Panier
- 2** Un bon d'achat de **20 €**
Au Bon Panier
- 3** Un magnum de vin rouge

8 tables de 4 joueurs

Inscription : 8 €

Buffet froid compris

Inscription auprès de Jean-Michel CHAMBOUVET ☎ 06 81 42 91 47
jusqu'au 14/12/2022 au plus tard

Organisé par AS Boules Valprivas

IPNS

Décembre	3	19h Feu d'artifice suivi d'un Apéritif dinatoire de Val'Anim
	17	AG Boules à la maison des écoliers

Janvier 2023	8	Vœux du maire à 11h, salle de la Presle, Vente de galettes par Val'tonic
	21	Comité des fêtes de Chanteloube, Maison des Ecoliers
	22	Repas des aînés, salle de la Presle
	28	Concours de coinche du foot à 14h avec repas le soir

À la lumière du pardon

PROLOGUE

Dimanche, 17 avril 1960. Enfin, le jour de mon anniversaire est arrivé ! Aujourd'hui, j'ai quatorze ans. Depuis près de deux ans, j'attends ce jour avec impatience, car maman m'a promis une belle fête de famille ce jour-là. Par chance, mon anniversaire tombe un dimanche. Pour ma mère, cet âge représente l'apogée de l'adolescence, puisque dès seize ans, la plupart d'entre nous partent travailler ou vont en apprentissage. Mais les garçons ont des horizons bien plus vastes que nous, les filles ; notre choix se limite à quelques domaines, la couture, la coiffure, la vente ou encore la dactylographie. À mon époque, peu de jeunes filles poursuivent des études secondaires jusqu'au baccalauréat, et seule une élite a le privilège d'accéder aux études supérieures.

Lorsque j'ai été indisposée pour la première fois, maman m'a dit que je n'étais plus une petite fille à présent, mais pas encore une femme non plus, et que j'allais traverser une période de plusieurs années avant de devenir véritablement adulte. Je n'étais pas préparée à cette découverte. J'ai été très effrayée lorsque j'ai constaté les premières taches sur ma culotte toute blanche, et je ne savais pas à qui me confier. C'est arrivé à la fin de ma sixième, juste avant les grandes vacances. Seule ma meilleure amie Jacqueline, que je connaissais depuis la maternelle, pouvait alors recueillir mes confidences.

Jacqueline est la fille de Madeleine, l'assistante administrative de l'étude notariale de mon grand-père Honoré Dauvergne, dans laquelle travaille aussi mon père René. Le mari de Madeleine, François, est chauffeur d'autocars. Bien que nous ne venions pas du même milieu social, nos parents nous autorisent à passer beaucoup de temps ensemble. Jacqueline et moi sommes les meilleures amies du monde.

Plus âgée de quelques mois, elle sut m'indiquer ce qu'il m'arrivait :

« Ma petite Camille, tu as tes règles ! Toutes les filles commencent un jour à les avoir. »

Et la voilà à m'expliquer à quoi elles servaient, et que ce serait ainsi tous les mois. Ouf ! J'étais donc normale et non malade ! Rassurée, j'en parlai ensuite à ma mère qui me fit mille et une recommandations - comme toutes les mères à leurs filles chéries –, notamment sur le risque de tomber enceinte.

Jacqueline et moi ne sommes pas encore vraiment intéressées par les garçons. Bien entendu, nous avons notre bande de copains et copines, ainsi que nos préférés, mais cela s'arrête là. Pourtant, comme toutes les filles, nous rêvons au « prince charmant », mais pour plus tard, il va sans dire ! Pour l'instant, aucun d'entre eux n'a, à nos yeux, l'aura d'un prince charmant. Pour le moment, nous profitons de notre adolescence, insouciantes, curieuses de tout et surtout très impliquées dans notre scolarité. En effet, pour l'une comme pour l'autre, il serait dramatique que nous ne puissions pas poursuivre nos études ensemble. Étant des enfants uniques toutes les deux, nous sommes aussi liées que des sœurs jumelles, ce n'est pas peu dire.

A suivre...

Nous remercions chaleureusement Mme Lucile Gauchers pour cette contribution aux Echos de Valprivas. Il s'agit du prologue de l'un de ses romans "A la lumière du pardon". D'autres extraits suivront.

Informations pratiques

AU BON PANIER :

Horaires d'ouverture de l'épicerie :

Lundi : fermé

Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi :

8h30 - 12h30 / 16h00 - 19h30

Mercredi : 8h30 - 12h30, fermé l'après-midi

Dimanche : 8h00 - 12h30



MAIRIE ET AGENCE POSTALE :

Ouverture du lundi au vendredi et le 1er et 3ème samedi du mois : de 9h - 12h00

Levée du courrier du lundi au vendredi à 11h30, le samedi à 8h.

Tél : **04.71.66.72.64**

Email : mairie@valprivas.com

OFFICE DE TOURISME : www.tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr

BIBLIOTHEQUE : Samedi 10h -11h E-mail: mediathequevalprivas@gmail.com

CLUB DES TILLEULS : Mardi 14h - 17h30

THEATRE : Mercredi 20h30 - 22h30 sauf vacances scolaires.

Renseignements auprès de Jeanine BERNAUD ou Danielle BSERENI.

SOIREES TAROT : Lundi 20h30 -23h

Renseignements auprès de Jean-Michel CHAMBOUVET au **06.81.42.91.47**

BOULES : Mercredi et samedi à partir de 15h même jours fériés.

VELO : Dimanche, Vélo de route, aux beaux jours à 8h et VTT en hiver à 9h, départ devant « Le Courpatta ».

VAL'TONIC : (sauf vacances scolaires) **Zumba enfants** : Lundi 16h30 – 17h30 **Gym** : Mardi 19h – 20h, **Sophrologie** : Jeudi 19h30 – 20h30 (suivant calendrier annuel de 14 séances), **Marche Active** : Samedi 9h -10h, **Aéroboboxe** : Mardi 20h15-21h30

VAL'ANIM : La location de la remorque frigo doit être effectuée auprès de Philippe CHAMBOUVET **06.44.29.35.42**

Tarifs : **10€** pour les agriculteurs pour la journée, **50€ le week-end** pour les habitants de Valprivas, **gratuit** pour les associations communales.

Une caution de 1000€ sera demandée à chaque utilisateur qui devra ajouter sa plaque d'immatriculation personnelle sur la remorque.

Pour toutes idées, suggestions, remarques, participations n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : service.communication@valprivas.fr

Nos annonceurs

SARL Menuiserie **Chomarot**

Fabrication sur mesure

**Portes, fenêtres, escaliers,
dressings, cuisines, terrasses ...**

Bataillet - 43210 Valprivas
Tél. 04 71 66 22 26 - Port. 06 17 73 15 56
Mail : alexandre.chomarot@yahoo.fr
Siret 53240082700012

CHAIZE
TP

06 87 05 31 23

- TERRASSEMENT
- RÉSEAUX
- DRAINAGES
- AMÉNAGEMENTS
- ASSAINISSEMENTS

DAVID CHAIZE
LE BOUCHET - 43210 VALPRIVAS

JPDM
LITERIE

CONSEIL. QUALITE. PRIX

ZA LES MOLETONS 43120 MONISTROL SUR LOIRE
04.71.61.86.54
jpdmliterie@orange.fr

La Maison du Linge

ZA Les Moletons
43120 Monistrol sur Loire

Linge de lit, couettes, oreillers, linge
de toilette, peignoirs, cadeaux
naissance, broderies...

04.71.61.86.54
valerie-de-marco@orange.fr

Alain Fournel

Viande bovine
de qualité depuis 1990

Élevage Alain Fournel

Vente directe aux particuliers
Le Bouchet
43210 Valprivas
06 08 86 54 55
elevage.alain.fournel@outlook.fr

Valprivas
Espaces Verts

Entretien & créations de vos extérieurs

387 rue du Château
43210 VALPRIVAS

04 71 66 77 53
06 61 06 78 86

Nos annonceurs

AU BON PANIER

ÉPICERIE & TRAITEUR

: 09.88.40.76.39
N° Siret : 894 472 133 000 12

: aubonpanier43

: Au Bon Panier Valprivas



7 rue de la Bourgeat
43210 Valprivas

Horaires :

Lundi : fermé
Mardi : 8h30 - 12h30 / 14h30 - 19h30
Mercredi : 8h30 - 12h30 / fermé l'après-midi
du Jeudi au Samedi : 8h30 - 12h30 / 14h30 - 19h30
Dimanche : 8h30 - 12h30 / fermé l'après-midi
(Les horaires sont susceptibles d'être modifiés hors périodes estivales)

Spécialités iraniennes sur réservation !

Yvon FRAISSE ETAF



06-84-50-85-87

MCC René CHOUVELON

MENUISERIE - CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

169 route de la Madone
42380 Saint Hilaire Cusson La Valmitte

Tél : 04.77.50.23.55
Mail : mcc.chouvelon@wanadoo.fr



RCS St Etienne : 309 460 807 / Siret : 309 460 807 00015

Si vous souhaitez rejoindre notre page, merci de contacter la mairie au **04.71.66.72.64** ou mairie@valprivas.com et de nous faire parvenir votre carte de visite.

TRAVAUX PUBLICS

SARL CARRIERES

SAGNARD

Raymond et Fils